

## **Conseil municipal du 07 avril 2022**

Présents : Cathy Lajous, Michel Tenne, Francis Martres, Valentin Tonus, Jean-Marc Lapalu, Nicolas Taulet, Jean-Pierre Cavaille, Anne-Marie Gleizes, Véronique Fernandez

Excusés : Philippe Massarin et Amélie Lamarque

Secrétaire : Valentin Tonus

### **Compte de Gestion 2021 :**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2021 au Conseil Municipal. Le Compte de Gestion est réalisé par la trésorerie.

Décision : Le Compte de Gestion 2021 est approuvé à l'unanimité

### **Compte Administratif 2021.**

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2021 au Conseil Municipal. Le Compte Administratif, bilan des dépenses et recettes effectuées en 2021, est la copie conforme du Compte de Gestion. Le Compte Administratif est réalisé par « la commune ».

Fonctionnement : Dépenses réalisées : 140 640,14€

Recettes réalisées : 153 714,77€

Investissement : Dépenses réalisées : 27 145,46€

Recettes réalisées : 17 490,95€

Monsieur le Maire sort de la salle, n'ayant pas le droit de participer au vote. Le 1<sup>er</sup> adjoint préside ce vote.

Décision : Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

### **Affectation de résultat :**

Le maire propose l'affectation de résultat.

Décision : L'affectation de résultat est votée à l'unanimité.

### **Taux des taxes :**

M. le Maire expose le tableau des taux des taxes communales. L'Etat les a augmentés de 3%.

Taux taxe foncière (bâti) : 40,36%

Taux taxe foncière (non bâti) : 30,97%

Décision : Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas les augmenter.

### **Budget Primitif 2022 :**

Le maire expose le budget primitif 2022.

La section de Fonctionnement est équilibrée avec la somme de 326 571,37€ en recettes comme en dépenses.

La section d'Investissement est équilibrée avec la somme de 118 345,29€ en recettes comme en dépenses.

Après discussion celui-ci est voté

Décision : Le Budget primitif est voté à l'unanimité

### **Questions diverses :**

- ***Réfection de la mairie :***

L'entreprise retenue a été mise en liquidation judiciaire le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Il faut retrouver une entreprise pour réaliser les travaux de la mairie.

- ***Nettoyage village :***

Le SICTOM est intervenu pour nettoyer les trottoirs devant la salle polyvalente, autour de l'école et du monument aux morts. Le devant de la mairie a également été nettoyé.

- ***Ligne Téléphonique :***

La ligne de la salle polyvalente et la deuxième ligne affectée à la mairie ont été supprimées.

Fin de la séance à 23h40.